



CENTRE HOSPITALIER VICTOR JOUSSELIN DE DREUX

DIRECTION GENERALE

DECISION n° 2020-430

(Annule la décision 2019-318)

DELEGATION GÉNÉRALE

Le Directeur général du Centre Hospitalier de Dreux, Monsieur Hugo MONTAMAT,

Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6143-7, D.6143-33 à 35, R.6143-38,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le recrutement en CDI du 14 février 2011 de Monsieur Gaël MOTREFF, directeur des affaires financières et économiques, des admissions et de l'information médicale,

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 1^{er} janvier 2012 désignant Madame Christine PICARD, Directrice adjointe au Centre Hospitalier de Dreux,

Vu la décision en date du 1^{er} janvier 2013 prononçant la nomination en qualité de cadre supérieur de santé de Madame Lydie GUERIN,

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 28 janvier 2015 désignant à compter du 1^{er} avril 2015 Monsieur Régis BREINLINGER en qualité de Directeur adjoint au Centre Hospitalier de Dreux,

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 19 décembre 2019 affectant, Madame Mathilde ROUSSEAU, titularisée dans le corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, en qualité de directrice adjointe au Centre Hospitalier de Dreux à compter du 1^{er} janvier 2020,

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 20 décembre 2019 affectant Monsieur Romain POIGNAND, en qualité de directeur adjoint, chargé des ressources humaines et des affaires médicales au Centre Hospitalier de Dreux à compter du 1^{er} janvier 202,

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 17 décembre 2018 désignant Monsieur Hugo MONTAMAT, Directeur du Centre Hospitalier de Dreux à compter du 21 décembre 2018.

DECIDE

Article 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hugo MONTAMAT, Directeur du Centre Hospitalier de Dreux, délégation de signature est donnée aux Directeurs Adjointes dans l'ordre suivant :

- Monsieur Gaël MOTREFF, directeur des affaires financières et économiques, des admissions et de l'information médicale,
- Madame Lydie GUERIN, directrice des soins infirmiers,
- Madame Christine PICARD, directrice de la qualité, gestion des risques et de la logistique,
- Monsieur Régis BREINLINGER, directeur des affaires générales, des projets et du système d'information,
- Monsieur Youcef AMARA, directeur de l'efficacité du plateau Médico-Technique,
- Monsieur Romain POIGNAND, directeur des ressources humaines et des affaires médicales,
- Madame Mathilde ROUSSEAU, directrice des EHPAD.

Article 2 :

Les délégués sont habilités à signer toutes les décisions, courriers et documents relatifs à l'organisation et la gestion de l'établissement ainsi qu'à la continuité du service public hospitalier.

Article 3 :

La présente décision sera notifiée aux intéressés, communiquée au conseil de surveillance, publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure et Loir.

Article 4 :

La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2020.

Gaël MOTREFF
Directeur adjoint

Christine PICARD
Directrice adjointe

Youcef AMARA
Directeur adjoint

Romain POIGNAND
Directeur adjoint

Copies :

- G. MOTREFF, L. GUERIN,
- C. PICARD, R. BREINLINGER,
- Y. AMARA, R. POIGNAND, M. ROUSSEAU
- Dossier administratif (DRH)

Fait à Dreux, le 1er janvier 2020

Hugo MONTAMAT
Directeur

Lydie GUERIN
Directrice adjointe

Régis BREINLINGER
Directeur adjoint

Mathilde ROUSSEAU
Directrice adjointe